



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE (57)

COMMUNE DE MOYEUVRE-PETITE

CARTE COMMUNALE

DOCUMENT GRAPHIQUE

Echelle : 1/1000

Vu pour être annexé à la délibération du 31/01/2013 et à l'arrêté Préfectoral du 12/03/2013 approuvant la carte communale de MOYEUVRE-PETITE

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Carte communale prescrite par délibération du 19 janvier 2012



Cabinet MANGIN
Geneviève COPPIN et Gérard LEBLANC
26, rue Mouton
54000 MOYEUVRE-PETITE
Tél : 03 83 88 44 42 Fax : 03 83 88 44 00
email : mangin@manginurbanistes.com

Légende :

- Limite de zone
- A** Périmètre constructible
- N** Secteur non constructible

à l'exception :

- de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection;
- de l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles ;

Zones concernées par le PPRM

Zones concernées par le PPRM